

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

DÉCLARATION DU BUREAU DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR
L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

28 février 2024

Le Bureau appelle à la solidarité et au soutien de l'UNRWA dans un contexte de campagne de diffamation, de suspension de financement et de crise humanitaire à Gaza

Le Bureau du Comité réaffirme son appui indéfectible à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et à sa mission indispensable, conformément au mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale, d'assurer le bien-être, la protection et le développement des réfugiés de Palestine dans l'attente d'une solution juste à leur situation sur la base de la résolution 194 (III) de 1948. À la suite de la lettre du Commissaire général de l'UNRWA au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 février 2024, le Bureau exprime ses graves préoccupations concernant les conditions catastrophiques à Gaza et les obstacles à la mise en œuvre du mandat de l'UNRWA.

Le Bureau reconnaît le rôle de l'UNRWA en tant que bouée de sauvetage pour les réfugiés de Palestine au cours des 75 dernières années, offrant non seulement des services essentiels, mais aussi un sentiment d'espoir et de stabilité au milieu d'une crise et d'une injustice prolongées. Tout au long des près de cinq mois de guerre d'Israël contre Gaza, l'UNRWA s'est positionné comme l'entité humanitaire ayant la capacité d'acheminer une aide à grande échelle aux plus de 1,9 million de Palestiniens déplacés, dont la majorité s'abritent dans ses propres installations, et de faciliter également le travail d'autres entités humanitaires. Des rapports récents faisant état de malnutrition, de menaces de famine, de propagation de maladies et d'un accès limité aux soins de santé essentiels parmi les réfugiés de Palestine soulignent le besoin urgent d'un soutien accru à l'UNRWA pour mettre en œuvre les mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de Justice.

Le Bureau lance donc un appel pressant aux donateurs qui ont suspendu le financement de l'UNRWA pour qu'ils reviennent sur ces décisions, qui compromettent gravement les efforts humanitaires et de stabilisation de l'Office dans toute la région, en particulier dans la bande de Gaza déchirée par la guerre et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Bureau soutient la décision du Secrétaire général de confier une enquête indépendante sur les allégations selon lesquelles certains membres du personnel de l'UNRWA auraient été impliqués dans les attaques contre Israël du 7 octobre 2023 et attend d'Israël qu'il coopère pleinement avec l'enquête du Bureau de contrôle interne de l'ONU.

La diabolisation de l'Agence doit cesser. Le rôle de l'Agence va au-delà des efforts humanitaires : il symbolise l'engagement de la communauté internationale en faveur de la justice, des droits de l'homme, de la paix et des droits des réfugiés. Soutenir l'UNRWA, c'est se tenir aux

côtés du peuple palestinien jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée à la question de Palestine, conformément aux résolutions de l'ONU et au droit international.

Le Bureau réitère une fois de plus son appel urgent en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza, de la fin des déplacements forcés de Palestiniens et d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire.

FIN

Suivez le Comité des droits palestiniens :



<https://www.un.org/unispal>